

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa dernière session ordinaire de l'année le jeudi 15 décembre 2022, à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale mises à jour.

Au niveau international, la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir dans un contexte marqué par de fortes tensions inflationnistes, le durcissement des conditions financières et la persistance des contraintes d'offre. Ainsi, selon les *Perspectives de l'économie mondiale* mises à jour en octobre 2022 par le FMI, la croissance reviendrait à 3,2 % en 2022, puis à 2,7 % en 2023, contre 6,1 % en 2021.

Le CPM a maintenu ses prévisions de reprise progressive des activités économiques dans la CEMAC après la dernière actualisation en septembre 2022. A cet égard, les prévisions tablent sur : *i*) un taux de croissance du PIB réel qui passerait à 2,9 % en 2022, puis 3,0 % en 2023, contre 1,7 % en 2021, porté principalement par un rebond de la croissance non pétrolière, *ii*) une accélération des pressions inflationnistes à 5,5 % en 2022, avant de se replier à 4,8 % en 2023, contre 1,6 % un an plus tôt, *iii*) une amélioration du solde budgétaire, base engagements, dons compris, à 0,0 % du PIB en 2022 et 0,7 % du PIB en 2023, après un déficit de 1,8 % en 2021, et *iv*) un solde du compte courant qui deviendrait excédentaire à 5,6 % du PIB en 2022 avant de se replier à 1,4 % du PIB en 2023, contre -0,6 % du PIB en 2021.

S'agissant de la monnaie, les avoirs extérieurs nets progresseraient de 74,8 % en 2022 et 56,9 % en 2023, après un repli de 32,4 % en 2021, tandis que la masse monétaire croîtrait de 15,7 % et 13,5 % respectivement en 2022 et 2023, contre 12,2 % douze mois plus tôt. Le taux de couverture extérieure de la monnaie passerait de 64,0 % en 2021 à 80,6 % en 2022, puis à 86,9 % en 2023. Dans le même temps, les réserves de change progresseraient à 3,87 et 4,69 mois d'importations de biens et services respectivement à fin décembre 2022 et 2023, contre 3,70 mois à fin 2021.

Concernant le compartiment du marché monétaire, le CPM a noté : *i*) une régionalisation progressive du marché interbancaire et une intensification des échanges avec un encours moyen mensuel situé à 372,9 milliards à fin octobre 2022 contre 347,3 milliards en juillet 2022 ; *ii*) un recul du Taux d'Intérêt Moyen Pondéré (TIMP) à 7 jours des opérations en blanc du marché interbancaire de 6,00 % à 5,82 %, et celui des opérations de pension-livrée de 4,92 % à 4,54 % entre fin juillet et fin octobre 2022 ; *iii*) une tendance haussière de l'encours des titres publics, amorcée depuis quelques années, en augmentation de 13,3 % sur un an pour atteindre 5 129,0 milliards en octobre 2022 ; *iv*) un léger accroissement du coût

moyen des émissions des titres publics, passant de 7,36 % à 7,40 % en un an ; et v) un renforcement du marché secondaire des titres publics, avec une part des titres détenus par les investisseurs institutionnels et les particuliers à 17,0 % au 31 octobre 2022, contre 10,0 % à fin décembre 2021.

Compte tenu des perspectives macroéconomiques de la CEMAC présentées ci-dessus, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le CPM a décidé de maintenir inchangés ses principaux instruments ainsi qu'il suit :

- ✓ Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % ;
- ✓ Taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 % ;
- ✓ Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ Coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Face aux pressions inflationnistes persistantes, le CPM restera vigilant dans la perspective de ses prochaines décisions de politique monétaire.

Enfin, le CPM a acté le calendrier prévisionnel de ses réunions en 2023 le lundi de la dernière semaine des trois premiers trimestres. Pour le quatrième trimestre, il se réunira le lundi de la troisième semaine du mois de décembre. Ainsi, les dates de tenue des sessions ordinaires pour la prochaine année sont prévues comme ci-après : (i) le 27 mars 2023 pour la première session, (ii) le 26 juin 2023 pour la deuxième session, (iii) le 25 septembre 2023 pour la troisième session, et (vi) le 18 décembre 2023 pour la quatrième session. /-

Fait à Douala, le 15 décembre 2022

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**



**ABBAS MAHAMAT TOLLI**